## Privilège-M. Stanfield

• (1500)

Monsieur l'Orateur, j'ai vérifié le sens du mot «connivence» dans l'édition abrégée du dictionnaire Oxford; on le définit comme une «entente secrète frauduleuse». Je nie qu'il y ait eu connivence entre les conservateurs, comme l'a affirmé le ministre, et *Time* et *Reader's Digest*. Je m'en formalise même.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Je serais porté à croire également qu'un certain nombre de partisans du gouvernement qui se sont opposés au projet du ministre pourraient se formaliser si l'on alléguait qu'ils étaient de connivence avec *Time* et *Reader's Digest*. On rapporte qu'au cours des années 60 le gouvernement fédéral a fait l'objet de pressions qui seraient venues des États-Unis à l'instigation du *Time*. Celles-ci auraient abouti à la création par le Parlement d'une catégorie particulière de périodiques, à la demande du gouvernement de l'heure qui aurait cédé à ces pressions. Je tiens à préciser que ni mes collègues ni moi ne faisons l'objet de pressions de la part du gouvernement des États-Unis ou du magasine *Time*.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: De même que le député de Fundy-Royal (M. Fairweather), je me suis entretenu, à sa demande, avec M. LaRue du *Time*. Il nous a exposé la position du périodique. Il s'est efforcé d'être objectif. Sa conduite a été correcte. Il n'a offert ni à moi, ni au député de Fundy-Royal, ni à aucun de nos amis, 75 p. 100 des actions de *Time* Canada.

Pour ce qui est de Reader's Digest, il a fortement exhorté ses lecteurs à intervenir en sa faveur auprès des députés. On pourrait difficilement prétendre que c'était une campagne destinée à faire pression sur les députés. Je suis prêt à déclarer, monsieur, qu'une telle campagne n'a rien d'inconvenant. Elle se déroule ouvertement et je ne peux blâmer la direction de Reader's Digest de combattre les vues d'un ministre qui déclare sans sourciller que Reader's Digest ne peut subsister dans le régime auquel il songe.

Des voix: C'est une honte!

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Ce n'est pas le temps de discuter du bien-fondé du projet du ministre concernant les périodiques qui sont admissibles aux déductions d'impôt sur le revenu pour les publicitaires et ceux qui ne le sont pas. Je veux simplement dire que nous, du parti conservateur, ne sommes pas prêts à investir le gouvernement de la surveillance du contenu des périodiques, que le ministre cherche à exercer d'ailleurs.

Je prends la parole cet après-midi car je suis irrité par les propos diffamatoires du secrétaire d'État (M. Faulkner) et par ceux de divers députés qui semblent se faire de plus en plus nombreux. Il y a quelque temps, le ministre des Transports (M. Marchand) a été assez honnête pour retirer toute tendance diffamatoire qui aurait pu se glisser

dans ses propos. Le premier ministre (M. Trudeau) a fait de même il n'y a pas très longtemps. Tout ce que je veux dire au secrétaire d'État, par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, c'est que sa remarque était inconvenante et indigne de lui.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Si le ministre est prêt à retirer ses paroles, l'affaire sera classée, pour ma part. Sinon, et si Votre Honneur estime qu'il y a bel et bien motif à question de privilège, je proposerai, avec l'appui du député de Huron-Middlesex (M. McKinley):

Que le comité permanent des privilèges et élections soit saisi de cette affaire.

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, l'une des règles les plus élémentaires de la Chambre des communes est . . .

Des voix: L'honnêteté!

M. Faulkner: Précisément. Lorsqu'un député signale à un autre député que quelque chose ne s'est en réalité pas produit, je pense qu'il convient d'accepter cette explication et je le fais sans arrière-pensée. J'accepte l'explication du chef de l'opposition (M. Stanfield)...

M. Stanfield: C'est très aimable à vous.

M. Faulkner: ... à propos de l'insinuation de connivence dont il a parlé, mais étant donné certains de ses propos, j'aimerais revenir rapidement sur les circonstances qui ont donné lieu à cette interprétation. J'aimerais vous rappeler, monsieur l'Orateur, que lors du débat sur cette question—je ne vais pas revenir sur le fond de la question—le 23 janvier cette année, le porte-parole de l'opposition officielle, le député de York-Simcoe (M. Stevens), a déclaré, en réponse à une déclaration que j'avais faite à l'appel des motions ce même jour:

Monsieur l'Orateur, en réponse à la déclaration qui vient d'être prononcée, je tiens d'abord à dire, au nom de l'opposition officielle, que nous nous réjouissons de voir que, enfin, le gouvernement a fait la lumière sur la question. Nous applaudissons à sa décision de proposer la suppression des avantages fiscaux partagés principalement par deux périodiques, *Time* et *Reader's Digest*.

Des voix: Bravo!

M. Faulkner: C'était en janvier. Puis nous sommes entrés dans le vif du débat en mai. Mais il s'était passé quelque chose entre janvier et mai. Je ne sais pas trop quoi au juste, et je suis prêt à accepter l'explication du chef de l'opposition.

M. Nowlan: Basford en a parlé!

M. Faulkner: Le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) a déclaré qu'il fallait retirer le bill. Le député de Hillsborough (M. Macquarrie) a eu une expression un peu plus imagée et dit qu'il fallait le laisser en cale sèche. Le député de Fraser Valley-Est (M. Patterson) a prétendu qu'il fallait le retirer.

Une voix: Et alors?

M. Beatty: Et moi, vous m'oubliez?